

PARTICULIERS |

TARIFS

AU 1ER JUILLET 2020
GUADELOUPE - MARTINIQUE



CONDITIONS APPLIQUÉES
AUX OPÉRATIONS BANCAIRES

 **BANQUE
DES
CARAÏBES**

OUVERTURE ET GESTION DU COMPTE

OUVERTURE ET GESTION DE COMPTE 5

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Service en agence

BANQUE À DISTANCE 5

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENTS 6

- Cartes
- Virements
- Prélèvements / TIP
- Chèques

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 7

- Packs Easy
- GPA+

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 7

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 8

- Facilités de caisse et/ou découvert
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Conditions communes

ÉPARGNE ET PLACEMENT FINANCIERS 9

- Épargne bancaire
- Placements financiers

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE 9

RÉSOLUDRE UN LITIGE 10

UNE BANQUE À NOS COULEURS, TOUJOURS LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Vous trouverez dans cette brochure les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers.

Les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire les éventuelles taxes dans les évolutions seront répercutées automatiquement.

Ils annulent et remplacent à compter du 1^{er} juillet 2020 les précédentes conditions.

Pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec un Conseiller de Clientèle.

La brochure est également disponible sur notre site Internet - Espace Particuliers

EN SAVOIR PLUS

Rencontrez votre conseiller en agence,
ou contactez-le sur sa ligne directe.

Connectez-vous sur notre site internet :
www.banquedescaraibes.fr

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS¹

(Liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN €
■ Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc...)	Gratuit (hors coût du fournisseur d'accès internet)
■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (MYBC-Mobil)	1,70€ par mois (permettant de recevoir 4 SMS par mois)
■ Tenue de compte	3,20€ (par mois soit pour information 38,40€/an)
■ Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) - Carte CB Visa	40,00€ par an
■ Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) - Carte CB Visa	45,00€ par an
■ Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) - Carte Visa Electron	32,00€ par an
■ Retrait d'espèce (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Quetis	29,95€ par an
■ Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - En agence (par virement) - Par l'Internet	4,20€ (par virement avec RIB ou BIC/IBAN correct) Gratuit
■ Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
■ Prélèvement (frais de mise en place d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
■ Commission d'intervention	8,00€ (par opération avec un plafond mensuel de 80€)

⁽¹⁾ Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

OUVERTURE ET GESTION DU COMPTE

PRIX EN €

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte et de services particuliers, en agence.
- Désolidarisation de compte joint
- Transfert de compte dans une autre agence Banque des Caraïbes
- Clôture de compte
- Service d'aide à la mobilité bancaire :
 - Service Bienvenue : selon votre choix, Banque des Caraïbes transmet vos nouvelles coordonnées bancaires, soit :
 - * à l'ensemble des émetteurs de prélèvements ou de virements réguliers
 - * aux seuls émetteurs réguliers que vous choisissez
 - Récapitulatif des prélèvements et virements réguliers ayant transité sur votre compte au cours des 13 derniers mois (sur demande)
- Service bancaire de base (SBB)

Gratuit
Gratuit
Gratuit
Gratuit

Gratuit

Gratuit

Ensemble de services bancaires fourni dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312.1 du Code Monétaire et Financier. Ils incluent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, 1 changement d'adresse par an, la fourniture de Relevés d'Identité Bancaire, la domiciliation des virements bancaires, l'envoi d'un relevé de compte mensuel, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces à l'agence qui tient le compte, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA ou virement SEPA, de dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, les moyens de consultation à distance du solde du compte, 1 carte Electron (carte de paiement à débit immédiat et à autorisation systématique), 2 chèques de banque par mois.

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevé de compte à vue :
 - mensuel
 - par quinzaine (cotisation mensuelle)
- Récapitulatif annuel de frais
- Relevé d'opérations aux distributeurs Banque des Caraïbes (par relevé)
- Demande de duplicata de relevé de compte
- Demande de relevé par télécopie :
 - les 2 premières pages
 - par page supplémentaire

Gratuit

4,50€

Gratuit

1,55€

5,00€

0,90€

0,50€

TENUE DE COMPTE

- Frais de tenue de compte (par mois)
(Les comptes et livrets d'épargne, les comptes titres et PEA ne sont pas concernés par cette facturation)
- Frais de tenue de compte inactif perçus trimestriellement
(Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L312.19 du Code Monétaire et Financier)
- Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN
- Courrier conservé à l'agence à la demande du client, par compte
- Enregistrement d'un changement d'adresse

3,20€

8,75€

Gratuit

10,00€ par mois

Gratuit

SERVICE EN AGENCE

- Retrait d'espèces en agence Banque des Caraïbes
- Versement d'espèces et de chèques
- Édition du solde du compte sur ticket de retrait (DAB Banque des Caraïbes)
- Frais de recherche de documents :
 - Document de moins d'un an (l'unité)
 - Document de plus d'un an et recherches complexes (l'unité)
 - Supplément par photocopie
- Frais de poste :
 - Lettre recommandée simple
 - Lettre recommandée volumineuse (à partir de 12g)
- Frais de fax (toute destination)

Gratuit

Gratuit

Gratuit

16,00€

26,00€

2,00€

12,20€

Frais réels

5,15€

BANQUE À DISTANCE

INTERNET MYBC-Online

- Abonnement mensuelle aux services, relevés de compte et avis d'opération

Gratuit

APPLICATION MYBC-Appli

- Consultation et gestion

Gratuit

TÉLÉPHONIE

- VOCALIA (serveur vocal au 08 92 68 18 79 - par appel et hors frais de communication)
- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : MYBC-mobil :
 - Info SMS (4 SMS par mois - abonnement mensuel)
 - Alert' SMS (par SMS)

0,36€
(par minute)

1,70€

0,50€

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PRIX EN €

CARTES (par an)

La cotisation est prélevée à l'adhésion puis dans le courant du mois de la date anniversaire de la souscription

■ Carte Visa Premier :

- Carte Visa Premier à débit différé **135,00€**
- Carte Visa Premier à débit immédiat **135,00€**

■ Carte Bleue Visa :

- Carte Bleue Visa à débit différé **45,00€**
- Carte Bleue Visa à débit immédiat **40,00€**
- Pour les co-titulaires et les jeunes de 16 à 25 ans **-50%**

■ Carte Visa Electron : (carte à autorisation systématique et à débit immédiat)

- Carte Visa Electron à débit immédiat **32,00€**
- Pour les co-titulaires et les jeunes de 16 à 25 ans **-50%**

CARTES DE RETRAIT (par an)

■ Carte "Express+" :

- Pour les co-titulaires et les jeunes de 16 à 25 ans **30,00€**
- 50%**

CARTES - RETRAITS ET PAIEMENTS

■ Retraits d'espèces en euros dans un DAB Banque des Caraïbes ou d'un autre établissement de la zone Euro avec une carte de paiement internationale (Carte Bleue Visa - par retrait) :

■ Retraits d'espèces hors zone Euro (par retrait - commission fixe)

■ Paiements en zone Euro

■ Paiements hors zone Euro (par achat - commission fixe)

3,00€ + 2,50%
sur montant retiré

Gratuit

1,00€ + 2,50%
sur la facturé payée

OPÉRATIONS DIVERSES

■ Réédition du code secret **9,90€**■ Modification du plafond de paiement et de retrait **5,20€**

■ Frais d'opposition (blocage) de la carte :

- par le client (pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse hors frais de remboursement de la carte)

Gratuit

- par la banque (pour motif utilisation abusive)

16,00€

■ Remplacement de la carte :

- à l'occasion de son renouvellement automatique

Gratuit

- en cas de dysfonctionnement

Gratuit

- à la demande du client : détérioration, renouvellement anticipé

16,25€

- suite au blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse

16,25€

VIREMENTS

■ Domiciliation des virements bancaires **Gratuit****Frais par virement occasionnel SEPA**

■ Émission d'un virement SEPA (en € vers la France ou vers un pays de la zone SEPA)

- par Internet avec IBAN du bénéficiaire

Gratuit

- traité par votre agence (par virement)

Gratuit

* entre vos comptes Banque des Caraïbes

Gratuit

* vers un pays de la zone SEPA

4,20€

■ Réception d'un virement SEPA (en euros en provenance d'un compte émetteur en France ou d'un pays de la zone SEPA)

Gratuit**Frais par virement permanent SEPA**

■ Frais de mise en place d'un virement permanent

■ Émission d'un virement SEPA (initié à partir d'un compte tenu à la Banque des Caraïbes vers un pays de l'espace éco européen

- modifié depuis internet

Gratuit

- modifié depuis votre agence (par virement)

5,00€

* par échance

1,50€

- virement automatique vers un compte d'épargne Banque des Caraïbes

Gratuit

■ Réception d'un virement SEPA (en € en provenance d'un compte émetteur en France ou d'un autre pays de la zone SEPA)

Gratuit

■ Virements internationaux

■ Opérations avec l'étranger

Nous consulter

Nous consulter

PRÉLÈVEMENTS - TIP

■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**■ Frais d'opposition sur opération de prélèvement SEPA **Gratuit**

CHÈQUES

La Banque des Caraïbes n'applique pas de dates de valeur, à l'exception des remises de chèques. Pour les chèques en euros tirés sur des banques françaises, une date de valeur d'un jour ouvré est prise en compte pour le calcul des intérêts, en raison des délais techniques d'encaissement. Pour les autres chèques nous consulter.

- Remise d'un chéquier en agence et renouvellement automatique
- Frais d'envoi de chéquier
 - Par lettre de suivi
 - En recommandé en AR
- Remise de chèque(s)
- Paiement d'un chèque
- Frais d'émission d'un chèque de banque
- Encaissement de chèques payables en France Métropolitaine
- Frais d'opposition sur chèque et chéquier (pour perte ou vol)
- Frais de destruction de chéquier après 6 mois
- Photocopie de chèque

PRIX EN €
Gratuit
Gratuit
12,20 €
Gratuit
Gratuit
19,50 €
Gratuit
19,00 €
8,65 €
6,00 €

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Pour les services optionnels tel que l'Assurance du découvert
- Le Pack Easy (cotisation mensuelle)

Nous consulter

Offre comprenant une carte de paiement, l'assurance Quietis, une autorisation de découvert, une assurance du découvert, la gratuité des frais d'opposition sur chèque. Pour les autres options du Pack Sérénity, nous consulter.

- Le Pack Easy avec une Carte Bleue Visa
- Le Pack Easy avec une Carte Bleue Visa - Co-titulaire
- Le Pack Easy avec une Carte Visa Premier
- Le Pack Easy avec une Carte Visa Premier - Co-titulaire

9,95 €
4,99 €
15,90 €
7,95 €

- Le Pack Électron

Offre comprenant une carte de paiement et de retrait d'espèces à débit immédiat avec une demande d'autorisation systématique, l'assurance Quietis, une autorisation de découvert, une assurance du découvert, la gratuité des frais d'opposition sur chèque. Pour les autres options du Pack Electron, nous consulter.

- Le Pack Électron titulaire
- Le Pack Électron co-titulaire
- Le Pack Électron jeune de 16 à 25 ans

9,95 €
4,99 €
4,99 €

- GPA+

- Offre sans chéquier destinée aux clients fragiles (cotisation mensuelle)

3,00 €

Offre comprenant l'ouverture, la tenue et la fermeture du compte, une carte CB Électron (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence qui tient le compte, 2 chèques de banque par mois, un nombre illimité de virements SEPA occasionnels et permanents initiés via Internet, 1 virement permanent SEPA initié en agence par mois, 1 virement occasionnel SEPA traité en agence par mois, les paiements par TIP SEPA et prélèvements SEPA hormis ceux des autres établissements financiers tarifs en vigueur, l'enregistrement du changement d'adresse, l'accès illimité à l'espace à sécurisé Internet.

- Condition tarifaires

- Plafonnement de la commission d'intervention
 - * par opération
 - * par mois

4,00 €
20,00 €

- Plafonnement de frais de rejet de prélèvement ou TIP SEPA

- (dans la limite de 3 opérations de frais de rejet par mois)
- pour un montant < à 10€ par opération
- pour un montant > à 10€ par opération

Montant du rejet
10,00 €

- Plafonnement d'ensemble de frais d'incidents de paiement et

- d'irrégularités de fonctionnement du compte (à compter du 02/2020)
- par mois
- par an

20,00 €
200,00 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

- Commission d'intervention par opération

- avec un plafond mensuel de

8,00 €
80,00 €

- Clientèle en situation de fragilité financière

- plafonnement pour l'ensemble des frais d'incidents suivants, liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (à partir du 02/2020):

25,00 €

- Commission d'intervention, - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, - Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, - Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, - Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, - Frais suite à notification signalée par la Banque d'une interdiction d'émettre des chèques, - Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, - Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque, - Frais de paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Paiement par chèque émis par un client interdit bancaire
- Frais par opposition à tiers détenteur, par avis à tiers détenteur et par saisie attribution

29,00 €
129,50 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

	PRIX EN €
■ Chèque versé, retourné impayé, pour motif autre que sans provision	11,00€
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,00€
■ Accord de retrait au guichet sur compte débiteur	5,50€
■ Ouverture d'un dossier contentieux	50,00€
■ Retour de courrier NPAI pour adresse erronée	20,00€
■ Courrier de mise en demeure	5,25€
■ Courrier de préavis de déclaration FICP	5,25€
■ Courrier de déclaration FICP	5,25€

INCIDENTS DE PAIEMENTS

■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision/chèque (Loi Murcef) - permet au client de régulariser sa situation et donc d'éviter l'interdiction d'émettre des chèques	14,90€
■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- < ou = à 50 €	30,00€
- > 50 à €	50,00€

Ce forfait inclut la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais de chèque impayé, les frais de la lettre d'injonction adressé au titulaire et au co-titulaire, la délivrance d'un certificat de non paiement, la régularisation par blocage de provision et les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire. Les frais postaux d'envoi en recommandé de la lettre d'injonction sont inclus.

Attention : conséquences de l'émission d'un chèque sans provision :

Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une opposition d'émettre des chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. Cependant, la levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le client.

■ Frais de non exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision (avec un plafond de 20€)	Montant de l'opération
- Sur un compte d'épargne Banque des Caraïbes	Gratuit
■ Frais de rejet de prélèvement SEPA (dont TIP SEPA) pour défaut de provision (avec un plafond de 20€)	Montant de l'opération

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

■ Facilité de caisse ou découvert ponctuel non contractualisé	
<i>Des intérêts sont dus à raison de toute facilité de caisse ou de développement non contractualisé. Ces intérêts sont calculés quotidiennement sur les utilisations effectuées et prélevées trimestriellement par des débits du compte client. Le taux de ces intérêts est établi pour chaque trimestre en fonction de l'évolution des conditions de marché et le TAEG appliqué figure sur les relevés de compte. Une facilité de caisse vous permet d'être à découvert 15 jours (consécutifs ou non) par mois calendaire. Mais dès que vous l'utilisez, ce service fait l'objet de facturation d'agios.</i>	
■ Frais pour Autorisation Conventiionnelle de Trésorerie (ACT)	13,00€ (annuel)
■ Assurance ACT (cotisation annuelle) :	
- 0 à 1 500 €	8,00€
- 1 500 € à 4 000 €	20,00€
- 4 001 € à 6 000 €	36,00€
- 6 001 € à 10 000 €	60,00€
■ Taux pour découvert non autorisé et non formalisé	Nous consulter
■ Taux pour découvert autorisé	Nous consulter
■ Minimum forfaitaire d'agios, non compris dans le TAEG	8,00€

CRÉDITS

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

■ Frais de dossier : 1% du montant du prêt	
- avec un minimum de	70,00€
- avec un maximum de	290,00€

CRÉDITS IMMOBILIERS

■ Frais de dossier : 1% du montant du prêt	
- avec un minimum de (sauf clients BFM)	500,00€
- avec un maximum de (sauf clients BFM : 450€)	1 200,00€

CONDITIONS COMMUNES

■ Frais de modification de prêt avec avenant : 1% du capital dû	
- avec un minimum de	400,00€
- avec un maximum de	1 200,00€
■ Frais d'émission de lettre pour échéance impayée	17,00€
■ Impayé sur prêt (par échéance majorée des intérêts de retard)	25,00€
■ Réédition du tableau d'amortissement	22,00€
■ Délivrance de toute attestation liée à un prêt ou à un compte	5,00€

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

PRIX EN €

ÉPARGNE BANCAIRE

- Produits d'épargne à taux réglementés (Livret A, LDD, CEL, PEL)
- Produits d'épargne à taux libres (Livrets Jeune, CSL...)
- Virement automatique vers un compte épargne
- Transfert de compte ou plan d'épargne vers une autre banque

Nous consulter
Nous consulter
Gratuit
63,50€

PLACEMENTS FINANCIERS

- Ordre de bourse³

TITRES NÉGOCIABLES EN EUROS SUR EURONEX PARIS - AMSTERDAM ET BRUXELLES

Ordre de bourse passé par votre agence

* Ordre comptant

Montant de l'ordre	Commission ² Proportionnelle	Commission Fixe	Minimum ³ de Perception
< ou = 8 000 €	1,40%	4,49 €	15,50 €
de 8 001 € à 15 000 €	1,20%	4,49 €	15,50 €
> 15 001 €	1,10%	4,49 €	15,50 €

- Ordre annulé ou transmis et non exécuté

TITRES NÉGOCIABLES EN EUROS SUR LES AUTRES MARCHÉS OU EN DEVICES ÉTRANGÈRES⁴

Ordre de bourse passé par votre agence

	Zone Euro, Suisse, G-B, USA, Canada	Autres Pays
Commission proportionnelle	1,66%	1,66%
Minimum de perception ⁵	135,00 €	135,00 €

- Ordre annulé ou transmis non exécuté

DROITS DE GARDE²

Gratuité pour : les actions et certains emprunts Banque des Caraïbes, les OPC gérés par Banque des Caraïbes et pour certains OPC gérés par My Money Group.

Montant de l'ordre	Commission ² Proportionnelle	Commission Fixe	Minimum ³ de Perception
< ou = 50 000 €	0,26%	4,78 €	27,50 €
de 50 001 € à 150 000 €	0,21%	4,78 €	27,50 €
> 150 000 €	0,10%	4,78 €	27,50 €

- Opérations sur valeurs mobilières - Autres Services
- Souscription aux émissions d'actions
- Souscription à une introduction sur un marché géré par Euronext Paris
- Forfait annuel⁶ de tenue de comptes titres (ordinaire ou PEA) par compte Titres détenu (Droits de garde non inclus)
- Paiement des coupons, remboursements sur titres et attributions d'actions
- Relevé de titres à la demande
- Relevé de titres de succession
- Frais de transfert PEA dans un autre établissement (forfait)
- Frais de virement de titres dans un autre établissement
 - Titres conservés en France (par ligne)
 - Titres conservés à l'étranger (par ligne)
- PEA : incorporation de titres au nominatif pur (par ligne et par an)

^{OPC}
Les prix de rachat sont nets et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée, de sortie. Ces derniers sont variables, selon les OPC, figurent sur le prospectus simplifié ou le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

- Frais forfaitaires de souscription d'OPCVM gérés par Banque des Caraïbes pour certains OPC gérés par My Money Group.
- Frais forfaitaires de souscription des autres OPCVM (ces frais s'ajoutent au prix de souscription)
- Droit de garde
 - Commission proportionnelle à la valeur de chaque ligne (par an)
 - Frais par ligne valeur (par an)
 - Minimum perception par ligne valeur (par an)
 - Retraits, virements et opérations diverses (par ordre)
 - Transactions sur OPCVM Banque des Caraïbes ou centralisé par SGSS
 - Transactions sur autres OPCVM
- Autres placements financiers

Gratuit
Gratuit

9,00€

(inclus dans le forfait)

25,12€**25,12€****59,80€****4,78€****50,23€****21,53€****Gratuit****25,00€****0,80%****12,00€****30,00€****5,00€****30,00€**

Nous consulter

Nous consulter

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE (Cotisations annuelles)

PRIX EN €

PROTECTION DE L'ASSURÉ ET DE SES PROCHES

- Certicompte - Assurance décès accidentel associée au compte de particulier :
- Certi Épargne - Assurance décès accidentel
- Généea - Assurance prévoyance décès toutes causes

35,00€

35,00€

Nous consulter

PROTECTION DES MOYENS DE PAIEMENT

- Quiétis - Assurance perte ou vol des moyens de paiement
 - Prime titulaire
 - Prime co-titulaire
 - Jeune

29,95€

18,60€

10,00€

BANQUE DES CARAÏBES À VOTRE SERVICE

Plus proche de vous, la Banque des Caraïbes met à votre disposition un ensemble de moyens de communication vous permettant de vous informer de façon plus complète et rapide.

Votre Conseiller Entreprise est un interlocuteur privilégié dans votre Agence Banque des Caraïbes. Il est là pour porter des réponses à vos besoins bancaires et financiers, professionnels et privés. Vous pouvez le contacter personnellement par téléphone ou par mail pour obtenir un renseignement ou le rencontrer pour réaliser une étude plus approfondie sur un sujet qui vous préoccupe.

RÉSOLUDRE UN LITIGE

La Banque des Caraïbes a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service. Toutefois, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

La Banque des Caraïbes s'engage à accuser réception de votre demande sous 2 jours et à vous tenir informé sous 10 jours, sauf cas exceptionnel.

L'AGENCE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller Clientèle ou du Responsable de votre agence. Vous pouvez leur faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par courriel, par lettre ou par télécopie.

LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE À VOTRE ÉCOUTE

Si votre agence tarde à vous répondre ou si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Réclamations Clientèle pour que votre demande soit réexaminée. Vous pouvez saisir le service par courrier ou par télécopie, en utilisant les coordonnées :

Par courrier :

Banque des Caraïbes
Service Qualité - Réclamation Clientèle
Immeuble le Diamant - Rue F. Forest Prolongée
Z.I. de Jarry - 97122 BAIE-MAHAULT

Par télécopie :

0590 38 04 68

EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance. Vous pouvez saisir le Médiateur en transmettant votre demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le Médiateur vous répondra directement, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Si celle-ci vous convient, la Banque de Caraïbes s'engage par avance à la mettre en oeuvre sans délai.

Monsieur le Médiateur de l'ASF
75854 - Paris Cedex 17

- (1) Ces tarifs n'intègrent pas la refacturation de la taxe sur les transactions financières applicable sur les valeurs éligibles,
 (2) Barème applicable dès le premier euro (et non par tranche) et calculé sur le montant brut négocié, augmenté des frais de port,
 (3) Dans le cas de petits ordres de vente et de petits ordres d'achat de droits et bons, les frais prélevés n'exèdent pas la moitié du montant brut de la négociation,
 (4) Hors éventuelles taxes locales et frais de change, barème intégrant les frais de courtiers étrangers et applicable sur le montant de la négociation,
 (5) Dans le cas de petits ordre de vente, la Banque des Caraïbes assure à ses clients le versement d'au moins la moitié du montant de la négociation,
 (6) Prélevés sur votre compte en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31/12 de l'année précédente,
 (7) Barème applicable par tranche,
 (8) Prélevé sur votre compte chaque année en août si le compte titres (ordinaire, PEA) comporte au moins une ligne valeur au 30 juin,
 (9) La conversion en euros d'une négociation en devise donne lieu à perception d'une commission de change.

LA CARTE DES PAYS DE LA ZONE SEPA

Pays de la zone Euro

La zone Euro désigne une liste de pays qui ont la double caractéristique d'appartenir à l'Union Européenne et d'avoir opté pour l'euro comme monnaie nationale. À ce jour il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie.

Pays de l'Union Européenne (U.E.)

Pays de la zone Euro, Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

Pays de l'Espace Économique Européen

Pays de l'Union Européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège.

Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

Pays de l'Espace Économique Européen, Suisse, Monaco et Saint-Martin.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Rencontrez votre conseiller en agence,
ou contactez-le sur sa ligne directe.

Connectez-vous sur notre site internet :
www.banquedesCaraibes.fr

GUADELOUPE

Agence de Jarry

Angle Boulevard de Houëlbourg
et rue Claude
97 122 Baie-Mahault
Tél : 0590 38 30 01

Agence de Pointe à Pitre

30, rue Frébault
97 110 Pointe-à-Pitre
Tél : 0590 21 27 60

Agence de Basse-Terre

17, rue du Docteur Cabre
97 100 Basse-Terre
Tél : 0590 81 00 84

MARTINIQUE

Agence de Fort-de-France

5, rue de la Liberté
97 200 Fort-De-France
Tél : 0596 51 43 23

Agence de Galléria

C.Cial de Galléria
97 232 Le Lamentin
Tél : 0596 42 76 11

VOCALIA

Serveur vocal

08 92 68 18 79